



« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris
du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »



UNION EUROPÉENNE
Royaume de Belgique, République fédérale d'Allemagne,
France, Pays-Bas, Italie, Espagne, Grèce, Portugal, Royaume-Uni

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Création : CCAVM

Comité de pilotage

6 décembre 2022 - BROSSES

Forêt privée Côte Chaudron, Précy-le-Sec – E. BURLOTTE 2022



ORDRE DU JOUR

Mot d'ouverture de séance du Président de Copil

1- Information sur le transfert de gestion des sites N2000 Etat / Région

3- Actions réalisées en 2022

4- Budget dédié au site N2000 en 2022

5- Programme d'activité 2023

2- Désignation de la structure porteuse et élection du Président de Copil

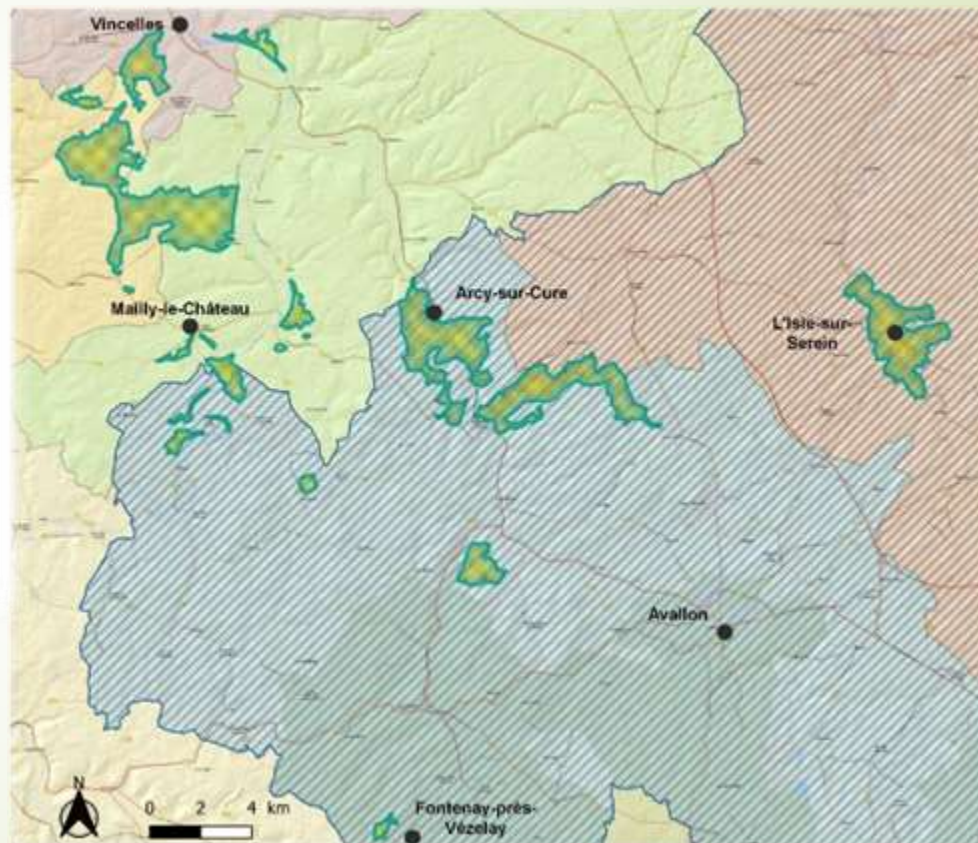
6- Informations et questions diverses

Conclusion de séance

TRANSFERT DE LA GESTION DES SITES N2000 DE L'ETAT À LA RÉGION

- A compter du 1^{er} janvier 2023 : La Région BFC sera en charge de : l'Institution des COPIL, l'adoption des DOCOB, l'animation des sites, les études et contrats N2000.
- Les modifications de périmètre et instruction des évaluations des incidences Natura 2000 restent la compétence de l'Etat (DDT), de même que le rapportage de la politique Natura 2000 de la France auprès de la Commission européenne (DREAL).
- De son côté, l'Etat (DRAAF) restera en charge des mesures dites surfaciques soutenues par le FEADER (mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), les aides à l'agriculture biologique, l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE COPIL



Rapport d'Activités 2022

MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

- **Contrat restauration et entretien de la pelouse de la Conge - Commune de Coulanges-la-Vineuse (2021-2025)**



**Entretien par les ânes du Bois
de Douzein (2 ha)**

Renoncules à feuilles de graminée



**Chantier manuel de coupe des ligneux
par l'Enfance Buissonnière (0,1 ha)**

- Suivi technique des opérations / Evaluation de l'impact du pâturage
- Accompagnement de la commune pour la demande de paiement 2022



MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

- Restoration par pâturage et broyage pelouse la Louise - Commune de Brosse (2022-2026)



Equipement pastoraux (broyage linéaire et pose piquets) - ONF



Pâturage (7,5 ha) – Ovins et caprins
Entreprise Bergeronnette



Broyage des ligneux (0,4 ha) - ONF

- Suivi technique des opérations / Evaluation de l'impact du pâturage
- Accompagnement de la commune pour la demande de paiement 2022



MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

- **Restauration par pâturage pelouse de Beauvais - Commune de Maillé-le-Château (2022-2026)**



Équipement pastoraux : broyage linéaire et pose piquets, clôture et barrières) - Arbéo

Équipement pastoraux : construction d'un abri pour les animaux - Sylvain Gillot



Pâturage (2,6 ha) – troupeau mixte : ovins et caprins de Bergeronnette + ânes du Bois de Douzein

- Suivi technique des opérations / Evaluation de l'impact du pâturage
- Accompagnement de la commune pour la demande de paiement 2022



MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

- 4 contrats d'entretien écologique de pelouses calcaires par éco-pâturage du CEN Bourgogne :
 - 2018-2022 sur la Côte de Char à Saint-Moré (2 ha)
 - 2019-2023 sur la Roche à Saint-Moré (3,61 ha)
 - 2020-2024 sur la Côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure (3 ha)
 - 2020-2024 sur le Mont Lignon à Fontenay-près-Vézelay (0,61 ha)



© M. JOUVE



© M. JOUVE



© M. JOUVE

3

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

- Aménagement d'un local pour les chauves-souris chez un particulier à l'Isle-sur-Serein



AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

- 8 indicateurs à suivre sur 5 ans

Indicateurs à suivre	2022	2023	2024	2025	2026
S1 - Description de la parcelle					
S2 - Pratiques de gestion					
S3 - Photos (* Drone)					
S4 - Etat de conservation des pelouses					
S5 – Cartographie d'habitats et relevés phytosociologiques					
S6 - Cartographie d'embroussaillage					
S7 - Profondeur du sol					
BAO1 - Flore					



AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► 5 parcelles à suivre

2 parcelles gérées par le pâturage :
contrats de Brosse (7 ha) et Mailly-le-
Château (1,2 ha)

1 parcelle
ajoutée
(0,23 ha)
broyée +
pâturée



1 parcelle
témoin (2
entités) à
Mailly-le-
Château
(1,2 + 0,3 ha)



1 parcelle gérée par
broyage : contrat de
Brosse (0,6 ha)

AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► Photographies :

- Photos prises au sol sur chaque parcelle
- Photos aériennes géolocalisées (Auxerre Drone Expertise)

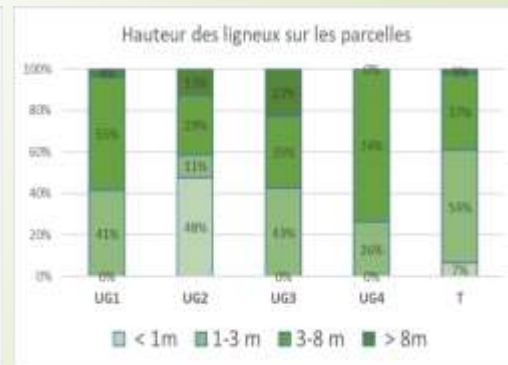
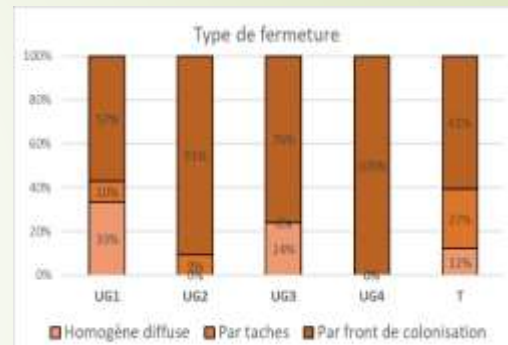
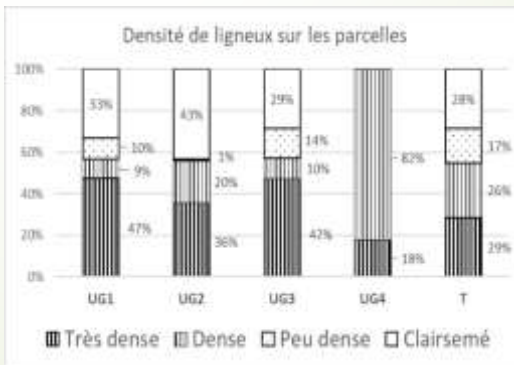


AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► Premiers résultats 1^{ère} année :

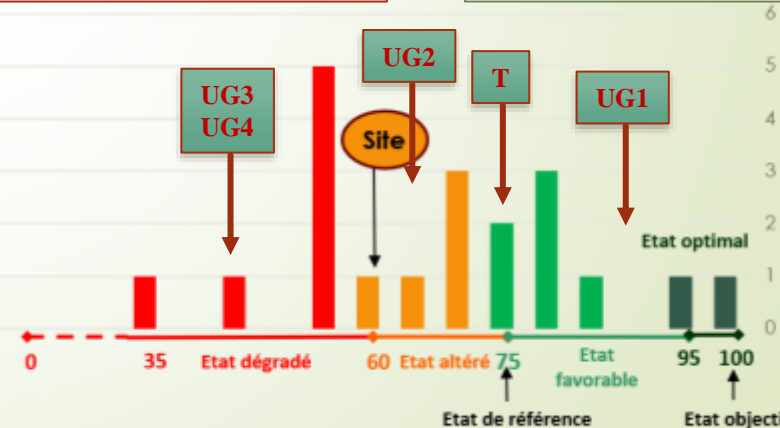
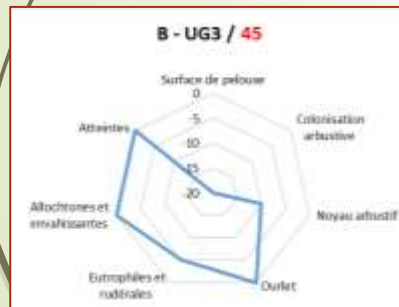
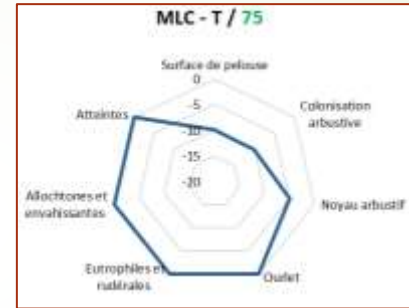
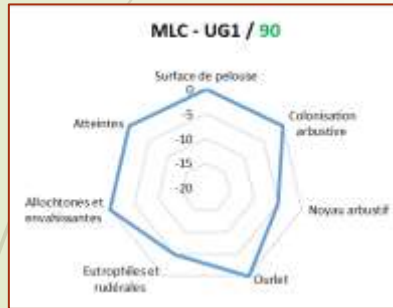


Cartographie
d'embroussaillage



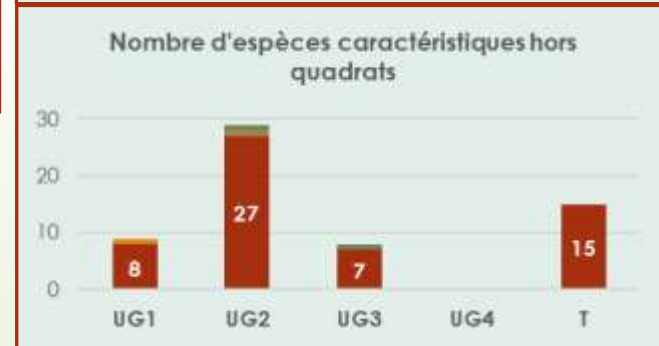
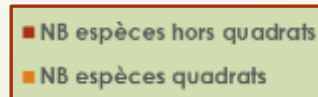
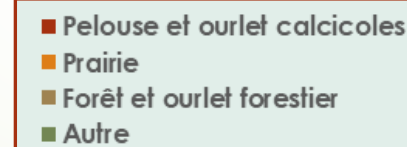
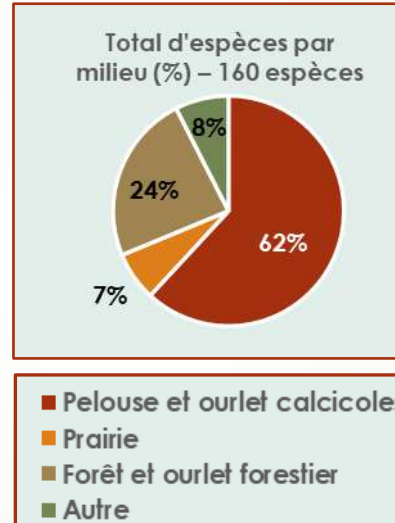
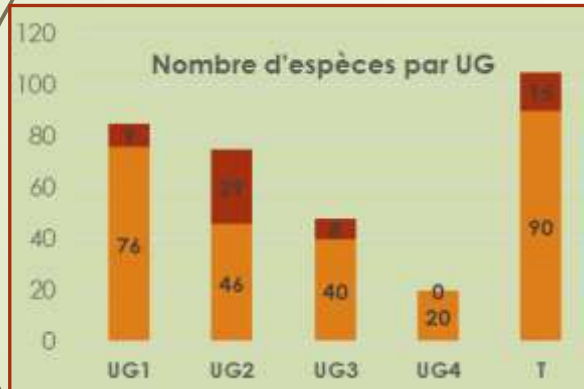
AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► Etat de conservation des pelouses

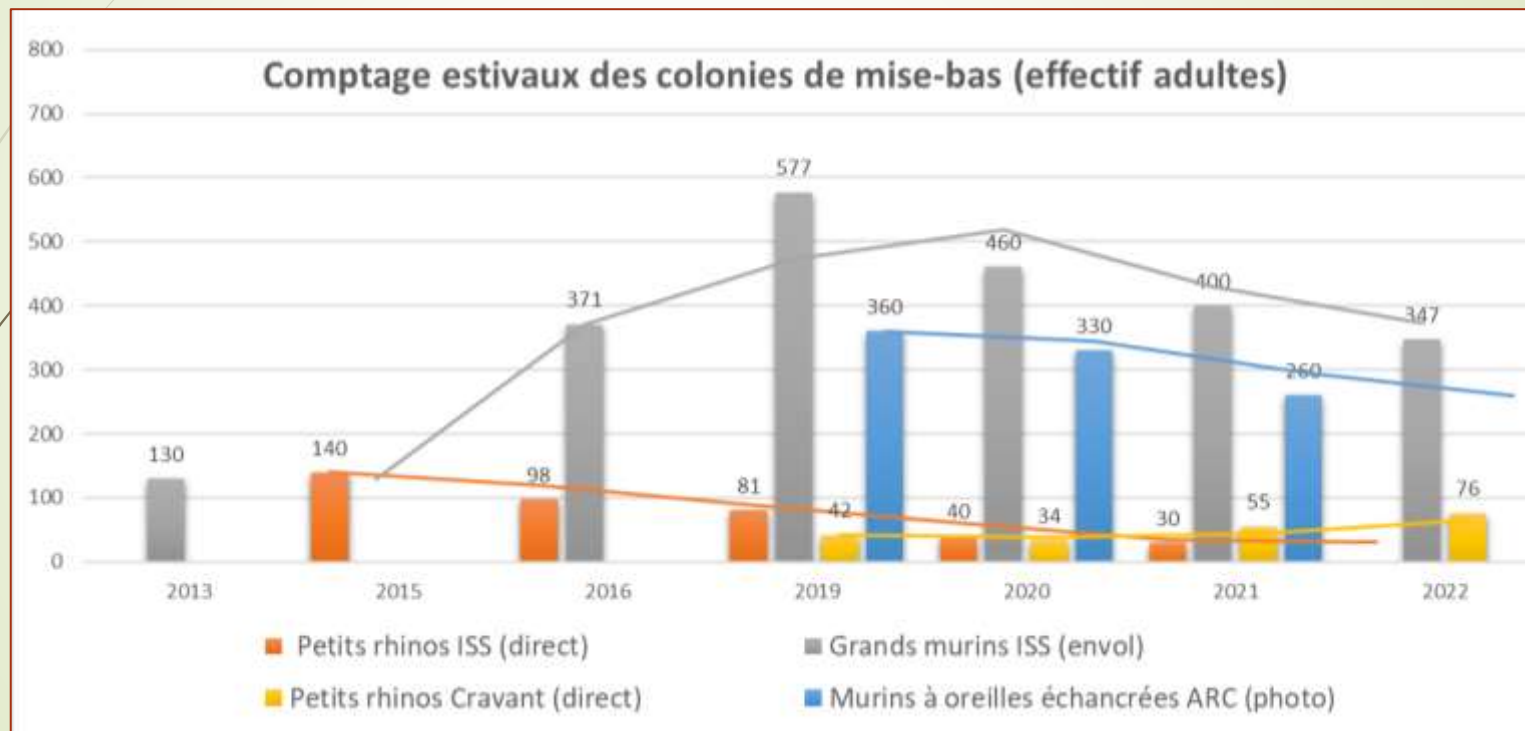


AMI « EFFICACITÉ DES MESURES DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS » - 2022-2026

► BAO1 - Flore

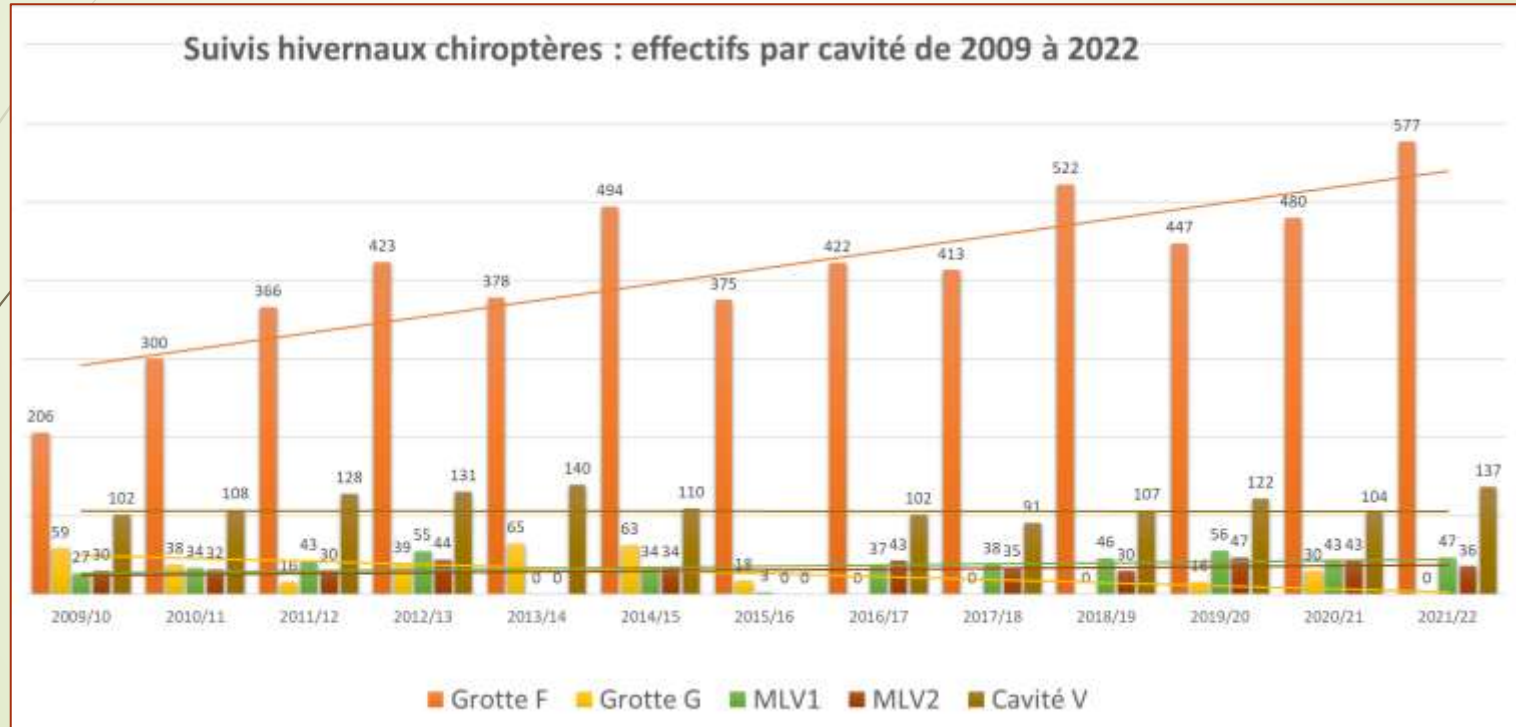


SUIVI DES CHIROPTÈRES : COLONIES DE MISE-BAS DU SITE



3

SUIVI DES CHIROPTÈRES : POPULATIONS EN HIBERNATION



3

COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

- Tournage de la vidéo du Grand Prix National Natura 2000

Catégorie Action visant au bon état de conservation

Aménagement d'un blockhaus
pour les chauves-souris



3

COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

- Journée de formation « prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière »

32 participants



« Prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière »
 Journée technique
 à destination des acteurs de la forêt

Mercredi 1^{er} juin 2022
 de 9h30 à 17h – Forêts du Val-de-Bouche

Programme de la journée :

- Les oiseaux nocturnes forestiers
- Les forêts et les arbres, habitats à chauves-souris
- Un échange chorégraphique de savoirs
- Séminaire - observations et atlas de ces mammifères, comment accéder à la gestion forestière

Repas du midi : 15 €
 à la charge du participant, à réserver

Inscription obligatoire
 avant le 27 mai 2022

Site Natura 2000
 FR300074

« Prélever, faucher et brûler à chauves-souris de part de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »

COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

➤ Journée de sensibilisation pour les écoles de Châtel-Censoir et Montillot à Brosse

- 100 enfants + accompagnateurs
- Transhumance avec les moutons
- 4 ateliers thématiques

La forêt – C. Merret - ONF



Le troupeau et sa bergère – H. Roux



Le tri des déchets – C. Isaac,
L. Rétif – CCAVM

Les pelouses calcaires – E. Burlotte



COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

- Actualisation du **site internet** sud-yonne.n2000.fr
- Contenu N2000 pour page web de la commune de Givry
- Réalisation et diffusion de la **lettre d'infos Natura 2000** :
≈ 6.000 exemplaires distribués aux 27 communes du site.



- Animations « **Nuit internationale de la chauve-souris** » à Coulanges-la-Vineuse et à Givry (35 personnes présentes)



COMMUNICATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

► Communication pour les contrats Natura 2000 de Brosses et de Mailly-le-Château

1^{er} Contrat Natura 2000 à Brosses
Restauration et entretien de la pelouse la Louise

En 2022, le Commune de Brosses s'engage dans la restauration et l'entretien de sa pelouse sèche calcicole, habitat protégé en France et en Europe pour sa rareté et la grande richesse floristique.

Sur le site, on peut rencontrer plus de 40 espèces d'orchidées ainsi que le chat perché, *Aspidochelone pictetii* ou encore le chardon *Musciga arvensis* pour donner quelques exemples. Ce site est inscrit au Répertoire National des Habitats et au Réseau Natura 2000.

En 2022, les travaux de restauration et d'entretien de la pelouse la Louise ont permis de restaurer et d'entretenir ce site remarquable.

Pour connaître le géobiosphère de la pelouse, une gestion durable et multifonctionnelle est indispensable. Elle repose sur 4 axes principaux :

- 1. La gestion par bruyage.
- 2. La gestion par éco-pâturage.
- 3. La gestion par entretien.
- 4. La gestion par suivi scientifique.

Gestion par bruyage
Sur le site, les travaux de bruyage ont permis de restaurer et d'entretenir la pelouse la Louise. Les travaux ont permis de restaurer et d'entretenir la pelouse la Louise.

Gestion par éco-pâturage
Sur le site, les travaux de gestion durable et multifonctionnelle ont permis de restaurer et d'entretenir la pelouse la Louise.

Gestion par suivi scientifique
Un suivi scientifique est mis en place pour assurer la gestion durable et multifonctionnelle de la pelouse la Louise.

Ce projet, porté par la commune de Brosses, bénéficie d'une aide de 21 948,14 € de fonds européens READER sur un coût total de 41 815,84 €.

Projet financé par :

- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
- Ministère de l'Écologie, du Climat et de la Transition
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté

MAILLY LE CHATEAU s'engage
pour restaurer la pelouse calcicole du Beauvais

Diversité des pelouses
Les pelouses sèches calcicoles sont des milieux protégés en France et en Europe pour leur grande richesse floristique et faunistique.

Entretien des pelouses par pâturage
Les pelouses sèches calcicoles sont des milieux protégés en France et en Europe pour leur grande richesse floristique et faunistique.

Suivi scientifique
Un suivi scientifique est mis en place pour assurer la gestion durable et multifonctionnelle de la pelouse calcicole du Beauvais.

Les habitats protégés
Ce territoire abrite l'habitat protégé de la pelouse sèche calcicole, inscrit au Répertoire National des Habitats et au Réseau Natura 2000.

Pour leur santé, évitez de ne pas laisser les animaux

Ce projet, porté par la commune de Mailly-le-Château, bénéficie d'une aide de 22 802,82 € de fonds européens READER sur un coût total de 23 784,29 €.

Projet financé par :

- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
- Ministère de l'Écologie, du Climat et de la Transition
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ministère de la Région Bourgogne-Franche-Comté

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROJETS DU TERRITOIRE

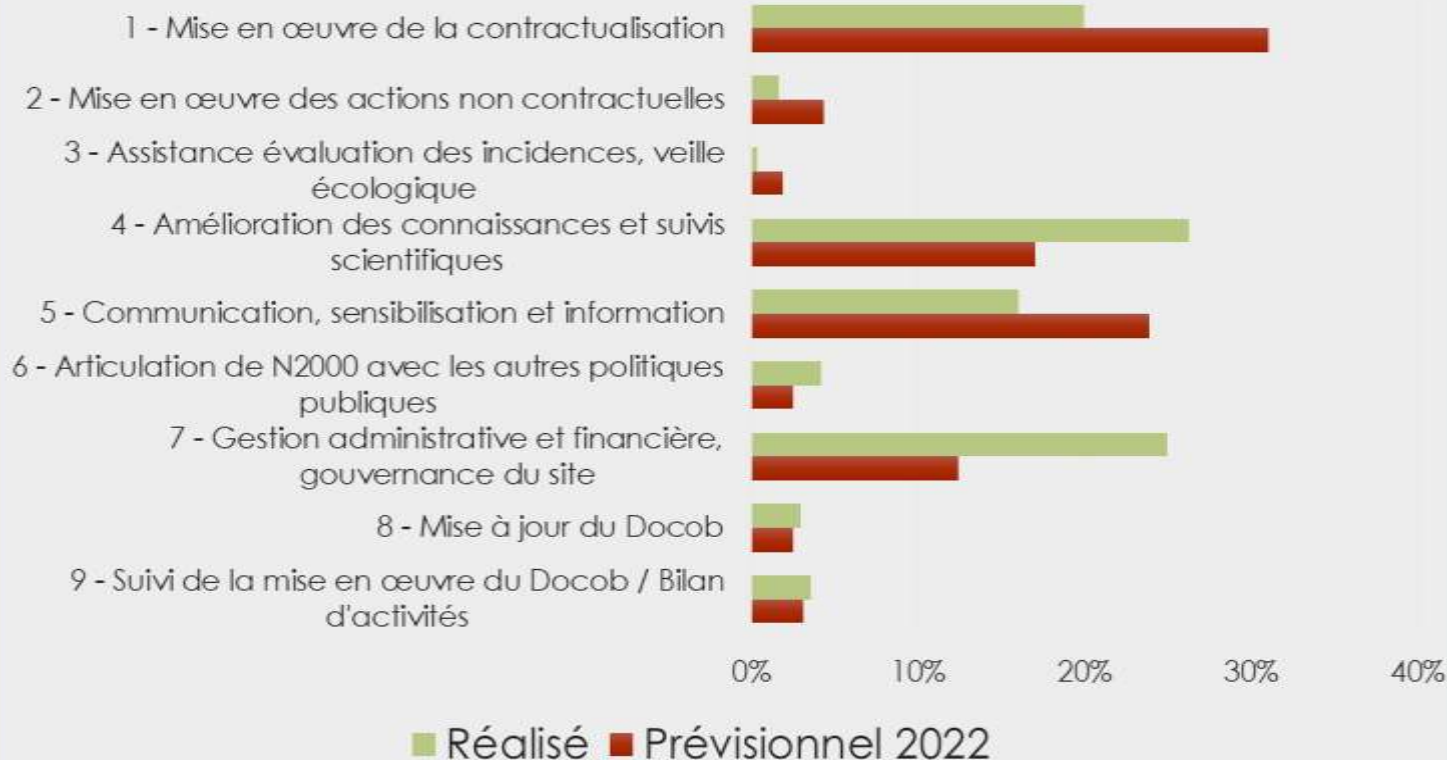
- Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires : Comité biodiversité de l'OGS Vézelay, PCAET, comité de gestion de la réserve nationale du Bois du Parc, groupe de travail forêts (DREAL), Copil régional pelouses, Comité de gestion ENS « côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure », projet extension site N2000 du Parc du Morvan, ...

MISE À JOUR DU DOCOB

- Lancement de l'étude « cartographie des habitats naturels sur les entités du Serein et d'Arcy-sur-Cure » : rédaction CCTP, marché public, choix prestataire, demande de subvention.

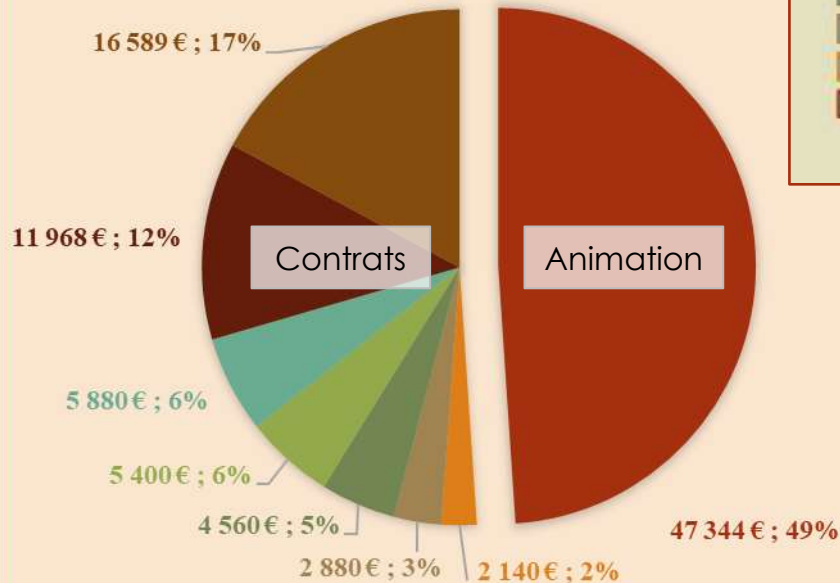


RÉCAPITULATIF DU TEMPS CONSACRÉ PAR MISSION

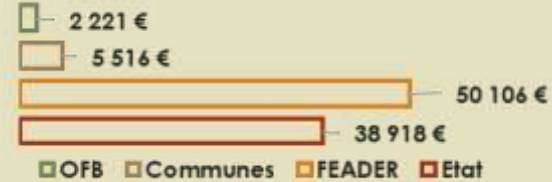


BUDGET DU SITE NATURA 2000

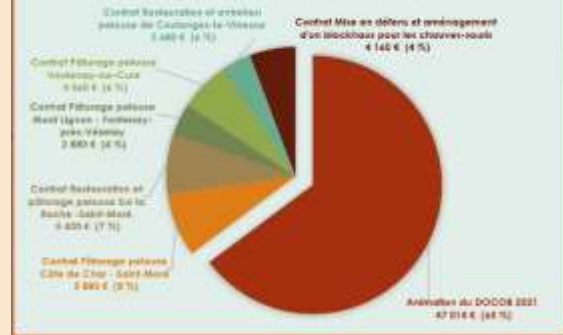
BUDGET NATURA 2022 : 96 900 €



- Animation du DOCOB
- Pâturage Mont Lignon - Fontenay-près-Vézelay
- Pâturage sur la Roche - Saint-Moré
- Equipement + pâturage et broyage la Louise Brosses

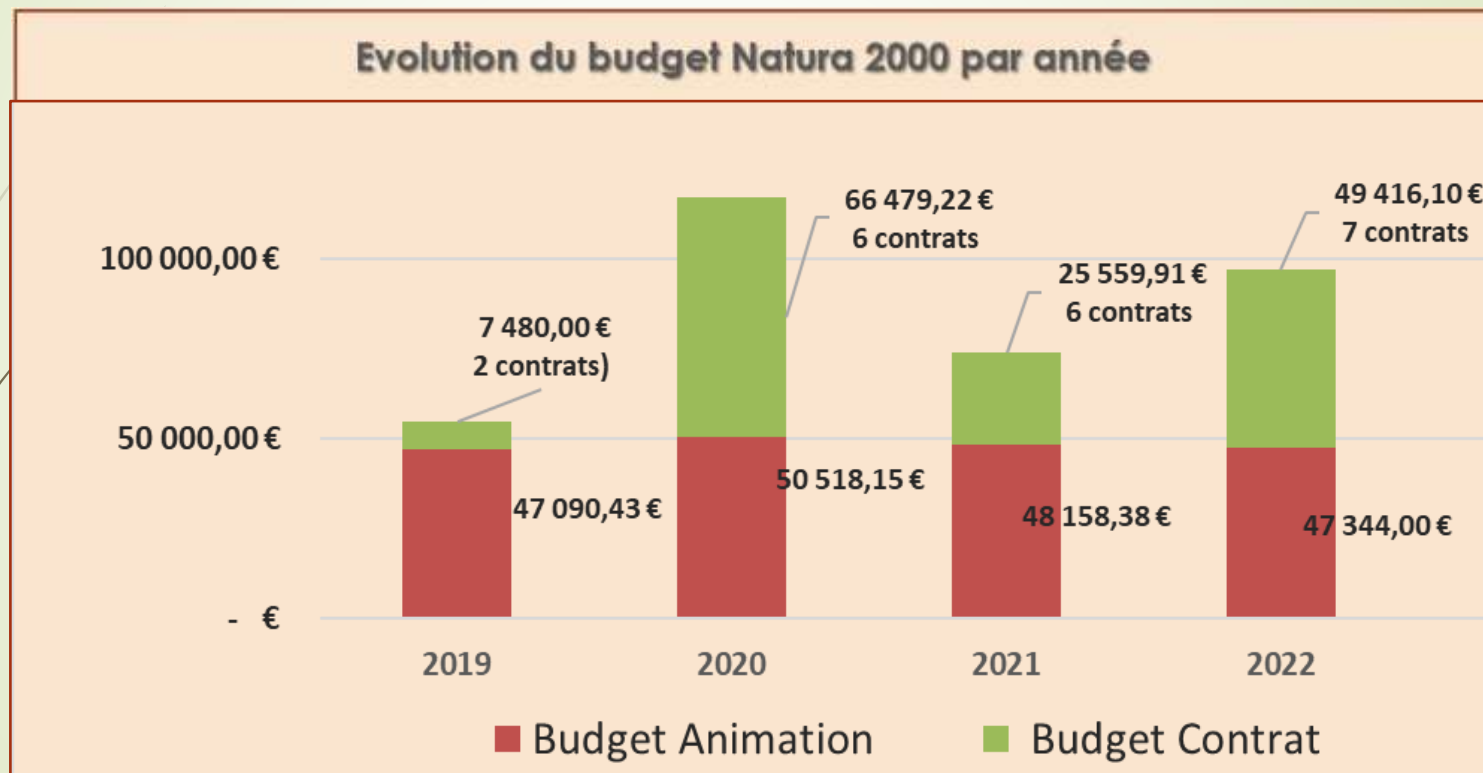


BUDGET GLOBAL EN 2021 = 72 600 €



- Pelouse la Conge - Coulanges la Vineuse
- Pâturage - Voutenay-sur-Cure
- Pâturage Côte de Char - Saint-Moré
- Equipement + Pâturage Beauvais - Mailly-le-Château

BUDGET DU SITE NATURA 2000



Programme d'Activités 2023

POURSUITE DES ACTIONS EN COURS

- Suivis des contrats : pâturage Brosses, Coulanges-la-Vineuse, Mailly-le-Château, appui au CENB pour ses 3 contrats en cours et ses 5 contrats supplémentaire (4 contrats d'entretien de pelouses sèches et 1 contrat de mise en défens de la grottes des fées à Arcy-sur-Cure.
- Mise en œuvre de la deuxième année de suivi de l'AMI
- Etude cartographie d'habitats sur les entités du Serein et d'Arcy-sur-Cure (Biotope)
- Suivi des populations de chauves-souris
- Analyse des données acoustiques 2021 de suivi des sites de mise-bas, second passage en 2023 ?
- Gestion administrative et financière, gouvernance du site

POURSUITE DES ACTIONS EN COURS



- **Actions de communication** : mise à jour site internet, lettre d'infos, communication sur les contrats en cours
- Création de pages N2000 pour les sites internet des communes qui le souhaitent
- **Animation nuit de la chauve-souris ? Quel lieu ? Mailly-le-Château, Fontenay-près-Vézelay, Charentenay**
- Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site
- Relations avec les co-financeurs et autres gouvernances, participation aux projets favorables aux espèces et habitats (APPB, stratégie aires protégées, ...)
- Information et renseignements sur l'évaluation des incidences / réunion et suivi des projets, plans, programmes, documents d'aménagement, ...

NOUVEAUX PROJETS / ACTIVITÉS



- Mise en place d'un protocole de suivi des Papillons de jour sur les pelouses du site – Stage de 5 à 6 mois

STAGE Mise en place protocole de suivi des Lépidoptères diurnes sur les pelouses H/F #91471

Date de parution : 22-11-2022

Annaisseur	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLOIN VEZELAY MORVAN
Contrat	Stage
Secteur	Biodiversité / Services écologiques
Localisation	Yonne
Fonction(s)	Études / Projets / Développement
Formation	Au moins BAC+3/BAC+4



Contexte du recrutement et définition de poste :

Située à AVALLOIN au sud du département de l'Yonne entre PARIS et LYON et forte d'une population d'environ 19 000 habitants, la Communauté de Communes AVALLOIN-VEZELAY-MORVAN compte 48 Communes membres. Elle s'identifie par une dynamique forte en termes de services au public et de politiques de projets.

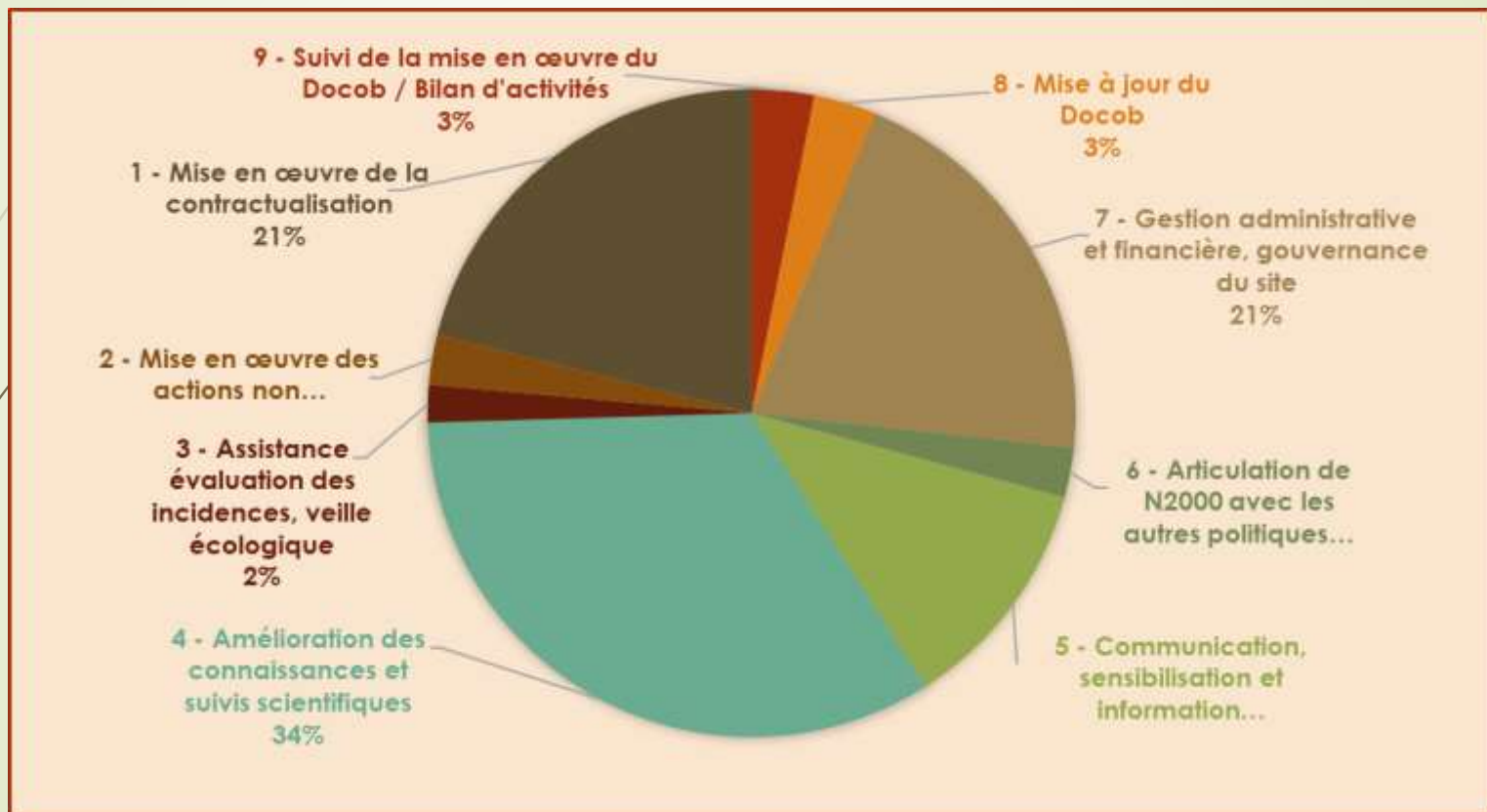
Depuis 2016, elle porte l'animation du site Natura 2000 « pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents ». Ce site, d'une superficie d'environ 4 800 ha, se compose de massifs forestiers, de pelouses sèches calcicoles et d'habitats favorables aux chiroptères. Les pelouses sèches du site sont des habitats menacés qui font l'objet d'une attention particulière. Certaines font l'objet d'action de restauration et d'entretien dans le cadre de contrat Natura 2000. Le suivi de l'état de conservation de ces milieux fragiles fait partie des enjeux prioritaires du site. En parallèle d'un suivi floristique déjà existant, la CCAVM souhaite définir et mettre en place un suivi des Lépidoptères diurnes (Rhopalocères et Zygènes) sur ces pelouses.

NOUVEAUX PROJETS / ACTIVITÉS



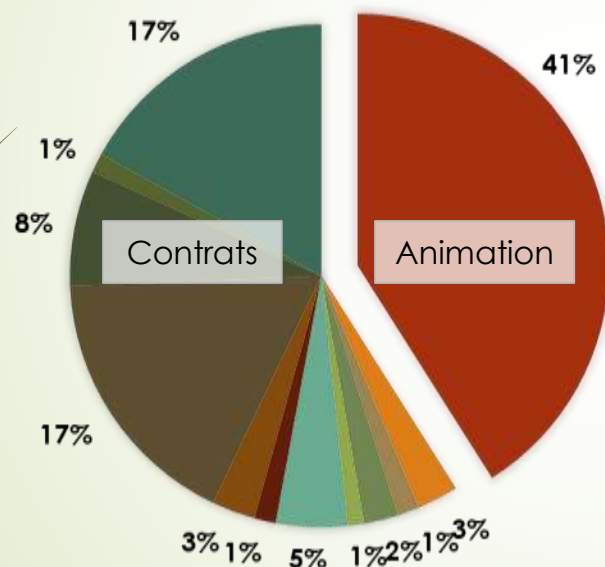
- **Recherches de nouveaux projets** (contrat et actions non contractuelles) : recherche de partenaires, veille foncière, montage technique, protocoles, ...
- **Pistes** : aménagement gîte chiroptères à Arcy-sur-Cure, l'Isle-sur-Serein et Civry (Massangis), outils de communication, sensibilisation l'Isle-sur-Serein.
- **Suivis scientifiques** : Mise en place d'un protocole d'identification de la qualité écologique des habitats forestiers
- **Communication** : **Plaquette du site Natura 2000 ?**

Récapitulatif programme prévisionnel d'activités 2023



BUDGET DU SITE NATURA 2000

PRÉVISIONNEL 2023 ≈ 205 000 €



- Animation du DOCOB (dont étude cartographie d'habitats)
- Pelouse Sur la Roche - Saint-Moré
- Pelouse Mont Lignon - Fontenay-près-Vézelay
- Pelouse Voutenay-sur-Cure
- Pelouse la Conge - Coulanges-le-Vineuse
- Pelouse la Louise - Brosses
- Pelouse de Beauvais - Mailly-le-Château
- Pelouse Côte de Char - Saint-Moré
- Pelouse cotât Leroy - Arcy-sur-Cure
- Pelouse au Beustiau - Givry
- Pelouse rocher du renard - Merry-sur-Yonne
- Mise en défens grotte des fées - Arcy-sur-Cure

OBJECTIFS ET MESURES DU DOCOB DANS LE PROGRAMME 2023

- Objectifs non concernés (sur 18 objectifs opérationnels) :
 - A1- Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu
 - C1 – Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chiroptères
 - ? B (B1 et B2) – Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire (si pas d'actions sur la forêt)

- Mesures non mobilisées (sur 17 mesures) : M3 et M3 (si pas d'actions sur la forêt) M5, M6, M7, M9, M17



« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »



Pelouse de Beauvais, Mailly-le-Château – E. BURLOTTE



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Merci pour
votre attention

Création : CCAVM

Comité de pilotage

16 décembre 2022

